

COMMUNIQUE DE PRESSE

AUTORISATION D'EXPLOITER

Le contrôle des structures a pour objectif de favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et l'agrandissement des exploitations agricoles dont la surface est insuffisante. Une terre qui se libère est soumise à autorisation d'exploiter sous certaines conditions. Elle fait l'objet d'une publicité si sa superficie est supérieure à 37,5 ha.

Il est rappelé que tout exploitant qui est soumis au contrôle des structures et qui ne bénéficie pas des autorisations d'exploiter s'expose à des sanctions pécuniaires d'un montant compris entre 300 euros et 900 euros par hectare.

La commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) examinera les demandes d'autorisation d'exploiter suivante lors de ses prochaines réunions.

Exploitations concernées :

localisation	Surface (ha)	propriétaires	type de reprise	date d'enregistrement
CASTELNAU- d'ANGLES – CALLIAN - BASSOUES	53,61	LABORDERE Marie-Laure – Indivision MORMES	fermage	01/12/2014
TERRAUBE – LAMOTHE-GOAS	42,41	FOURNEL Jean-Laurent et Gisèle	fermage	18/12/2014
FLEURANCE - PRECHAC	38,88	CANDELON Alex – CANDELON Joël – CANDELON Yvette – CANDELON Yvon – BOURDERE Anne – GALLI Mario	Reprise familiale	15/01/2015
PAUILHAC	65,02	BAILLEU Simone – TRUILHE Paul – BORI Emmanuel	Fermage	15/01/2015

.../...

PERGAIN-TAILLAC	51,67	DE LA BOURDONNAYE Alain et Chantal	Fermage	19/01/2015
MARGOJET-MEYMES	37,58	SCHAERER Rodolphe – OZON Paulette épouse SCHAERER – SCHAERER Jean – SANCHEZ M-Hélène épouse SCHAERER	Propriété	22/01/2015
SEYSSE-SAVES AURADE - ENDOUFIELLE	88,80	PAULY Yves	Reprise familiale	23/01/2015

La date d'enregistrement ouvre une période de publicité de 3 mois pendant laquelle aucune décision ne peut être prise sur la destination de la parcelle.

Dépôt des dossiers :

Les agriculteurs intéressés doivent faire acte de candidature en fournissant un dossier complet. Dossier disponible à la DDT et également sur le site <http://www.gers.gouv.fr>

DDT 32
Direction Départementale des Territoires
19, Place de l'Ancien Foirail – BP 342 - 32007 AUCH Cedex
Téll : 05.62.61.46.46
Fax : 05.62.61.47.70